

Novembre
2004



Plan Local d'Urbanisme (P.L.U)



Le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de Cusy a bien progressé. Des options fondamentales vont permettre de définir le nouveau cadre de vie de la commune. On sait qu'après une période de forte croissance qui témoigne de l'attractivité de la commune, (25 logements construits chaque année depuis 4 ans) la municipalité souhaite maîtriser le développement de la commune et affirmer son identité rurale :

- ◆ Préserver l'activité agricole
- ◆ Stabiliser les besoins en équipement
- ◆ Freiner le développement démographique

Le contexte au niveau de l'Albanais renforce la commune de Cusy dans ces Objectifs : le Schéma de Cohérence Territoriale, en cours d'élaboration, impose de recentrer l'urbanisation sur le centre du village et de réduire considérablement la consommation d'espace.

Un projet qualitatif

Une progression de 2% par an permettra de maintenir un certain dynamisme tout en réduisant l'expansion de l'urbanisation. Sur cette base, l'accueil de 340 habitants supplémentaires en 10 ans nécessitera la construction d'une centaine de logements additionnels et la consommation de 9 à 10 hectares qui seront répartis selon des critères clairs.

- ◆ Poursuivre le recentrage de l'urbanisation sur le centre du village. Ce mouvement déjà largement amorcé a permis de renforcer les commerces et services et de créer un lieu de vie attractif.
- ◆ Éviter l'urbanisation linéaire et le colmatage en train de se faire le long des voies entre les hameaux et le centre bourg.
- ◆ Prendre en compte la valeur agricole des terres et la présence de sièges d'exploitation qui doivent pouvoir évoluer et se moderniser.
- ◆ Tenir compte des investissements déjà réalisés en matière d'infrastructures, notamment le réseau d'assainissement collectif.
- ◆ Poursuivre la diversification de l'offre de logements en créant de nouveaux logements locatifs ou en accession à la propriété.
- ◆ Protéger des sites particuliers tels que la zone à proximité du cimetière, les zones humides, les captages d'eau potable, des paysages typiques.

Sur la base de ces objectifs, un projet très qualitatif prend forme. Avant la traduction définitive du P.L.U. sous la forme réglementaire, le conseil municipal souhaite qu'un débat ait lieu avec l'ensemble de la population. C'est pourquoi, une **réunion publique aura lieu le mercredi 24 novembre à 19 h au foyer communal**, dans le but d'exposer le contenu du projet et de recueillir vos suggestions. Ce projet concerne l'avenir de la commune pour la prochaine décennie, il est donc d'intérêt public et concerne l'ensemble de la population.

Pour les questions d'intérêt privé qui pourront se poser, l'enquête publique qui clôt la procédure, reste le moyen d'exprimer vos observations auxquelles il sera répondu ultérieurement.

CUSY Infos



Parc
Naturel
Régional
du Massif
des Bauges

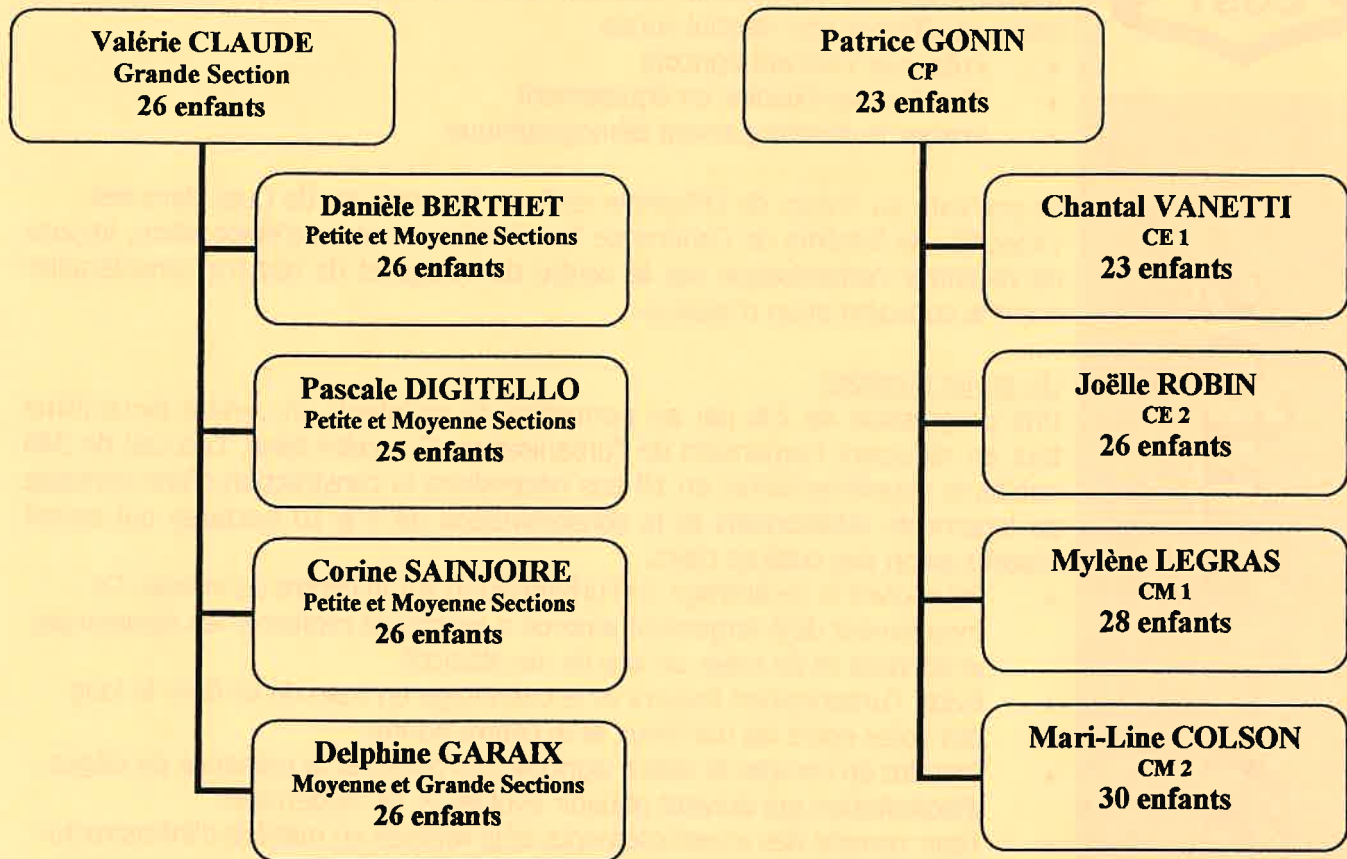
commune adhérente

Rentrée scolaire 2004-2005

La commune de Cusy accueille cette année 259 élèves et 10 enseignants au sein des 2 écoles.

ECOLE MATERNELLE INTERCOMMUNALE DE CUSY-HERY-CHAINAZ 129 élèves

ECOLE ELEMENTAIRE DE CUSY 130 élèves



RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire sert chaque jour entre 100 et 120 repas. Afin de favoriser le bon déroulement du service deux personnes supplémentaires ont été embauchées par la municipalité de Cusy pour la durée du service : Mme Monique Brunier (réfectoire du bas) et Mlle Mélanie Grossein (réfectoire du haut). La municipalité remercie vivement les quelques parents bénévoles qui aident le personnel dans la réalisation de leurs tâches quotidiennes.

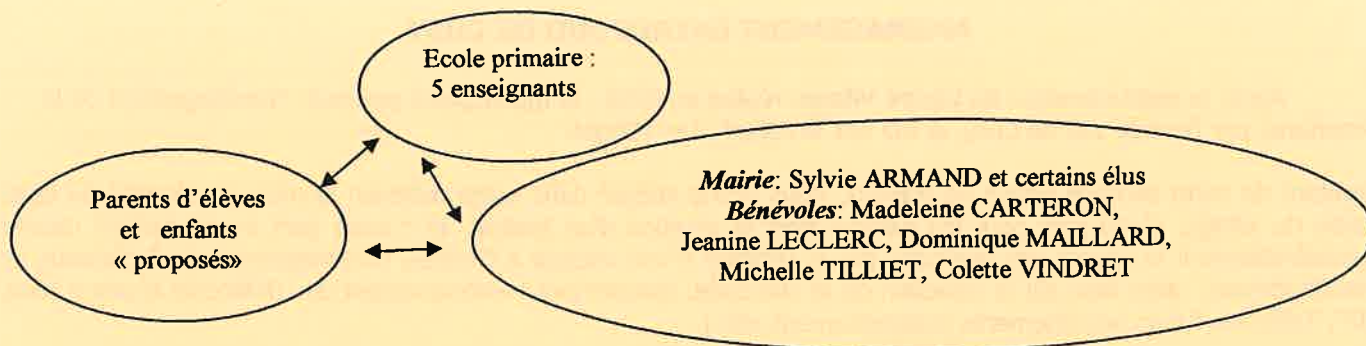
Responsable du restaurant scolaire : Mme Nadine LAO

Au service en primaire (bas) :
Mmes Monique Brunier, Marianne Lalin,
Nadine Lao, Patricia Van Os.

Au service en maternelle (haut) :
Mmes Viviane Brunier, Sylvie Carrier,
Mélanie Grossein, Marthe Viviand.

L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

L'accompagnement scolaire 2004-2005 a redémarré avec Melle Sylvie Armand comme coordinatrice. La réalisation d'un tel service nécessite un vrai travail de partenariat entre les enseignants, les parents, les enfants proposés par les professeurs, et la municipalité.



L'accompagnement scolaire encadre actuellement dix enfants (15 au maximum) rencontrant des problèmes. L'identification des élèves et la caractérisation des difficultés sont faites par les enseignants qui proposent un accompagnement personnalisé. Les séances ont lieu tous les soirs (lundi-mardi-jeudi-vendredi) de 16h30 à 18h00 dans les locaux de l'école élémentaire. Les enfants participants ainsi que les familles concernées doivent se joindre à ce projet éducatif. Les élèves se présentent au minimum une fois par semaine. Une relation suivie entre le bénévole et l'enfant est mise en place. Diverses réunions au cours de l'année rapprochent les différents partenaires précités afin d'évaluer et de réajuster les interventions. Le financement de ce dispositif contractuel (C.L.A.S.) est assuré par la C.A.F. (1680 €) et la D.D.A.S.S. (4000 €).

Les objectifs de l'accompagnement scolaire visent à :

- ◆ La contribution de l'épanouissement personnel de l'enfant.
- ◆ La découverte d'une relation privilégiée avec un adulte référent.
- ◆ La valorisation des acquis et leur renforcement.
- ◆ Le développement de l'autonomie.
- ◆ L'aide aux devoirs.



La municipalité remercie toutes les personnes bénévoles pour leur sérieux, leur investissement et leur constance ; sans elles, l'accompagnement scolaire ne pourrait se réaliser.

PARC NATUREL REGIONAL DU MASSIF DES BAUGES : 10 ANS DEJA

10 ans déjà que le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges a été créé... C'était en décembre 1995. Souvenez-vous... Cette création avait donné lieu sur l'ensemble du territoire du Parc à des animations et des festivités pour marquer l'événement avec, en fil rouge, le colportage de la charte, portée par des relayeurs de commune en commune...

Ce label avait été attribué par l'état pour une période de 10 ans.

Aujourd'hui, il est demandé d'apporter la preuve que les engagements inscrits dans la charte constitutive de 1995 ont été tenus, afin d'obtenir à nouveau le label « Parc Naturel Régional ».

Il a donc été engagé dans la concertation avec les élus, les partenaires institutionnels et techniques, une « révision de la charte » qui s'articule autour de 3 axes majeurs :

- ◆ Faire le bilan des actions menées.
- ◆ Comprendre les forces et les faiblesses des 58 communes adhérentes.
- ◆ Définir les nouvelles orientations de développement du massif pour les 10 années à venir, dans le souci de préserver et de valoriser un patrimoine naturel et culturel de qualité : affirmer et développer les alliances ville-massif, contenir et maîtriser l'urbanisation en préservant impérativement les espaces agricoles, maintenir et conforter les pôles d'emploi, de services, gérer et valoriser les espaces remarquables, développer un tourisme de nature solidaire et approprié par tous...

A l'occasion de la révision, il est proposé à 13 nouvelles communes de venir rejoindre le Parc à compter de 2006, si elles le souhaitent.

Le projet de nouvelle charte fera l'objet d'une double approbation : par les communes et par les EPCI (structures intercommunales) avant d'être présenté à l'état.

Un nouvel élan pour le Parc du Massif des Bauges.

RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

A partir de cette année, les compteurs d'eau seront relevés en fin d'année. Ceci sera uniformisé sur tout notre canton, afin de faciliter la facturation de l'assainissement collectif par année civile.

AMENAGEMENT ENTREE SUD DE CUSY

Après la restructuration du Centre Village, réalisé en 2000, la municipalité poursuit l'aménagement de la commune, par l'entrée sud de Cusy, le RD 911 la Pallud, Les Mièges.

Profitant de cette seconde phase de travaux, nous avons intégré dans notre réflexion la mise en sécurité de cette partie du village, d'une part pour les piétons avec la création d'un trottoir, et d'autre part en souhaitant ralentir considérablement la vitesse des véhicules par la création d'une chicane à l'entrée, l'aménagement de 3 plateaux de ralentissement, avec bien sûr la réfection de la chaussée, comprenant l'enfouissement des différents réseaux (eau, EDF, Télécom, futurs branchements assainissement, etc.).

Début juin, nous avons invité l'ensemble des riverains concernés à une réunion de présentation du projet, afin d'expliquer les aménagements prévus, en tenant compte des règles en vigueur. Le projet a retenu toute l'attention des présents et a reçu un accueil favorable de leur part.

Ce projet sera complété par le déplacement de l'abri bus vers une zone plus sécurisée, l'installation d'un mobilier urbain et de lampadaires. Pour finir, l'aspect paysager sera soigné par une mise en forme des espaces engazonnés ou à planter (arbres, arbustes, vivaces et graminées).

Nous profiterons également de ces travaux pour prolonger le trottoir depuis la boulangerie Paccard jusqu'à la boucherie Petit.

Ces travaux devraient débuter fin novembre 2004 pour une durée minimum de 5 mois. Pendant toute cette période, nous vous demandons la plus grande compréhension et le respect des indications mises en place.

PLAN DE FINANCEMENT

NATURE DES TRAVAUX	MONTANT TTC	COUT COMMUNE	COUT DEPARTEMENT
Terrassements et assainissement pluvial, revêtement, signalisation	463 607 €	77 316 €	386 291 €
Trottoirs, V.C. et dépendances	441 228 €	441 228 €	0
Maîtrise d'œuvre	89 832 €	52 986 €	36 846 €
SELEQ (Electricité, Eclairage, Télécom)	252 000 €	108 361 €	143 639 €

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS



DATE	MANIFESTATIONS	ORGANISATION
Dimanche 14 novembre	Célébration Armistice	Mairie
Jeudi 18 novembre	Avant première	
	Festival Rural La Biolle	UBAC
Samedi 20 Novembre	Repas dansant	Jeunes Sapeurs Pompiers
Mercredi 24 novembre	Présentation du projet P.L.U.	Mairie
Dimanche 28 novembre	Thé dansant	A.D.M.R.
Vendredi 03 décembre	Téléthon	Equipe du téléthon
Samedi 04 décembre	Téléthon	Equipe du téléthon
Vendredi 10 décembre	Assemblée Générale	Randonneurs du Chéran
Samedi 11 décembre	Festival Cinéma Brésilien	UBAC
Samedi 18 décembre	Fête de Noël	Ecole élémentaire
Samedi 08 janvier 2005	Vœux de la Municipalité	Mairie
Dimanche 09 janvier	Tirage des rois	Familles Rurales
Vendredi 14 janvier	Assemblée Générale	CAFET
Dimanche 30 janvier	Loto	APE Primaire
Dimanche 06 février	Festival des Bouilleurs du Cru	UBAC